

**Déclaration du gouvernement sur la situation économique,
sociale et financière du pays 2017**

«Assurer la qualité de vie au Luxembourg»

25 avril 2017

Xavier BETTEL,
Premier ministre, ministre d'État

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Dans deux semaines, nous célébrerons le 150^e anniversaire du traité de Londres. La signature, le 11 mai 1867, de ce traité si important pour le Luxembourg, a jeté les bases du pays où nous vivons aujourd'hui, de ce pays qui nous est cher, que nous aimons, dont nous sommes fiers. Cet événement marque un tournant dans notre histoire. En 1867, le changement le plus important pour les habitants de la forteresse de Luxembourg fut le démantèlement de cette dernière. Il y a 150 ans, nous avons opté pour l'ouverture, les murs ont disparu et nous sommes devenus un pays ouvert au commerce, un pays qui a pu se développer économiquement et, partant, s'émanciper.

C'est il y a 150 ans qu'ont été jetées les bases du Luxembourg que nous connaissons aujourd'hui.

Nous vivons aujourd'hui dans un pays de liberté, de paix et de justice. Nous vivons dans un pays sûr, offrant une qualité de vie élevée et disposant d'un système social et de santé performant. Notre infrastructure est à la pointe du progrès, notre économie est forte et nos finances publiques sont saines. Ceux qui nous regardent et nous apprécient de l'extérieur nous attribuent une bonne note. De même, les habitants du Luxembourg ont, plus que jamais, confiance en l'avenir.

Il n'empêche que les gens ont également des soucis et des doutes. Dans la vie quotidienne, tout ne fonctionne pas – pas encore – comme cela devrait et doit être le cas. La mobilité demeure un problème. Des embouteillages nous empêchent d'avancer. La cohésion sociale est régulièrement mise à l'épreuve.

Le multilinguisme, bien que constituant un atout considérable, nous confronte en même temps à des défis. L'évolution démographique des dernières années a entraîné une hausse – souvent excessive – du coût de la vie et du logement. Notre système scolaire doit s'adapter en permanence et nous manquons de main-d'œuvre spécialisée précisément dans les secteurs appelés à préserver notre prospérité.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais parler aujourd'hui de notre pays et de ses habitants, des personnes qui habitent, vivent et travaillent chez nous. Aujourd'hui et dans les jours qui viennent, nous devrions nous intéresser à ce qui nous importe le plus: l'état du Luxembourg et de sa population, les défis qui nous attendent et les chemins que nous emprunterons au cours des prochaines années.

Le Luxembourg compte aujourd'hui quelque 600.000 habitants. Près de la moitié d'entre eux ne possèdent pas la nationalité luxembourgeoise; de plus, 180.000 femmes et hommes de nos pays voisins viennent chaque jour travailler chez nous. Ils contribuent à notre prospérité, tout en garantissant l'équilibre de notre système social, de santé et de pension.

«Notre population est diverse et, comme dans tous les pays industrialisés, elle vieillit d'année en année. Depuis 1980, l'espérance de vie a augmenté d'environ dix ans.»

Rien que les dix dernières années ont vu une augmentation de la population de près de 20% au Grand-Duché.

Entre fin 2010 et fin 2016 – soit en l’espace de six ans seulement –, la population du Luxembourg a augmenté de 74.000 personnes, soit 74.000 personnes qui vivent aujourd’hui chez nous, y font leurs courses, vont chez le médecin, empruntent nos routes, profitent de nos écoles, de nos hôpitaux et de nos infrastructures sportives, et qui n’étaient pas là avant. Cette croissance a un prix, toutefois, elle a également eu comme conséquence des salaires élevés et un faible chômage.

«Au cours des trois dernières années, le taux de chômage est passé de 7,1% au niveau actuel de 6% et, selon le Statec, il faut s’attendre à ce que la courbe continue de baisser.»

C’est là un des nombreux indicateurs qui confirment que nous allons dans la bonne direction. C’est un des nombreux indicateurs qui nous permettent d’envisager l’avenir avec confiance.

Le pays a évolué et continuera d’évoluer. Le modèle luxembourgeois implique de ne pas rester immobiles, mais de continuer à nous développer. Or, cette exigence entraîne aussi des défis – défis dont le gouvernement est pleinement conscient et en vue desquels des solutions sont proposées, préparées et mises en œuvre. Nous avons une mission centrale, celle de garantir le bien-être des gens dans leur vie quotidienne au Luxembourg, de ceux qui vivent et travaillent chez nous, de la population du pays. Cependant, notre mission est de le garantir non seulement aujourd’hui, mais également à l’avenir.

«Il faut que le modèle que nous dessinons aujourd’hui pour le Luxembourg soit viable et ne vacille pas lorsque le climat sera plus rude.»

C'est donc en toute connaissance de cause que le gouvernement a pris des décisions qui, ayant une incidence à long terme, sont importantes pour le pays et ses habitants.

Le Luxembourg se porte bien lorsque les gens qui y vivent se portent bien. C'est pourquoi nous investissons dans notre présent, dans notre avenir commun.

Il a fallu investir parce qu'il y avait du retard à rattraper et le gouvernement voulait investir pour éviter que nous ne restions à la traîne en ce qui concerne nos infrastructures, notre réseau routier et ferroviaire, nos hôpitaux, nos écoles, nos réseaux d'alimentation en électricité et en eau, nos réseaux de canalisations des eaux usées et de gaz et, par exemple, les autoroutes de l'information.

Il a fallu investir dans la protection des ressources naturelles, la propreté de l'air, la qualité de l'eau, la bonne santé des forêts, la préservation de l'environnement et la durabilité de l'agriculture.

Des investissements ont été réalisés dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Il s'agissait là d'investissements absolument nécessaires et qui ont effectivement été revus à la hausse. Or, ce niveau élevé des investissements reste nécessaire, parce que nous ne pouvons pas opter pour l'immobilisme si nous voulons préserver notre prospérité et notre qualité de vie.

Si nous voulons rester ce que nous sommes, nous ne devons pas en rester là, là où nous sommes aujourd'hui.

L'un des principaux défis dans notre vie de tous les jours, c'est la mobilité – qui, trop souvent, se transforme en immobilité. Les causes en sont, à première vue, évidentes: la croissance du réseau routier et ferroviaire a été inférieure à celle de la population et du nombre de frontaliers venant chaque jour travailler chez nous. Rien que dans le domaine ferroviaire, le nombre de passagers a augmenté de 60% au cours des dix dernières années. L'année passée, plus de 22,5 millions de personnes ont pris le train. Le gouvernement a réagi face à cette situation parce que c'était absolument nécessaire et parce qu'il y avait du retard à rattraper. Entre 2014 et 2015, nous avons ainsi augmenté les investissements dans le réseau ferroviaire de 50%, plus d'un demi-milliard d'euros ayant été consacré au cours de ces deux années à la réalisation d'installations et de constructions.

Ce budget a encore augmenté l'année passée et il continuera à augmenter. À l'automne, la mise en service d'une nouvelle gare importante à Luxembourg-Ville nous permettra de faire un grand pas en avant dans le domaine de la mobilité. L'ouverture, en décembre, de l'arrêt Pfaffenthal changera fondamentalement le réseau, permettant à des milliers de personnes de bénéficier chaque jour d'un gain de temps important.

D'autres éléments, comme la mise en service d'un nouvel arrêt à Howald, l'augmentation de la cadence sur les principaux axes et le recours à de nouvelles locomotrices plus modernes permettront de rendre le train non seulement encore plus attrayant qu'aujourd'hui, mais également plus efficace et plus fiable.

Nous avons investi massivement dans les chemins de fer, mais aussi dans le réseau routier, et nous poursuivrons nos efforts.

Cependant, les infrastructures améliorant la mobilité et le recours à du nouveau matériel ne permettront pas de résoudre le problème. Il faut également un changement de mentalité, ce qui implique de chercher les causes de l'immobilité qui n'apparaissent pas à première vue. Parmi ces causes, il faut citer le fait que les personnes utilisant notre réseau routier et ferroviaire sont non seulement devenues plus nombreuses, mais qu'en plus, elles veulent toutes se rendre à la même heure aux mêmes endroits. Pour venir à bout de ces problèmes, il faut prendre des décisions plus prospectives et aussi plus courageuses.

Le gouvernement est en train d'identifier précisément ces éléments-là et de chercher des solutions permettant des réductions ponctuelles du volume du trafic. Cette démarche repose sur une combinaison de différentes mesures, dont une prévoit certainement le développement ciblé du télétravail. Il s'agit de proposer des modèles permettant par exemple de soutenir des entreprises offrant à leurs employés la possibilité de travailler en partie depuis leur domicile. L'objectif n'est pas d'en faire la norme, ni de faire télétravailler forcément la plupart des personnes d'une même entreprise. Toutefois, il existe des modèles où cette solution est intéressante et efficace tant pour le salarié que pour l'employeur.

Par ailleurs, il faut aussi que notre approche et notre planification s'inscrivent davantage dans une logique de décentralisation. Le gouvernement poursuit cette démarche depuis trois ans en effectuant des investissements ciblés dans le développement économique de régions actuellement moins favorisées.

C'est ainsi que nous avons par exemple introduit des aides spéciales aux entreprises exerçant leurs activités dans des endroits où la situation socioéconomique est moins favorable – par exemple dans une commune

connaissant un taux de chômage plus élevé que le reste du pays. Nous renforcerons ces initiatives au cours de cette année en faisant d'importants efforts pour implanter des activités supplémentaires dans les zones où des projets de logement sont déjà prévus et d'autres pourront l'être.

«Dans le cadre de l'aménagement du territoire, nous devons également rapprocher les emplois des gens et non inversement.»

Les zones rurales, certaines régions situées dans l'est, dans le sud, dans l'ouest et dans le nord du pays connaissent aujourd'hui souvent des problèmes dus par exemple à une baisse du tourisme ou au fait qu'un nombre croissant de gens passent leur journée sur leur lieu de travail. Or, celui-ci se trouve de moins en moins souvent dans la région où ils habitent. Nous voulons ralentir cette évolution en veillant à créer aussi des emplois dans les régions ayant connu d'importantes pertes d'emplois au cours des dernières années. C'est ainsi que nous sommes en train de mettre sur pied avec des partenaires du secteur privé un concept qui nous permettra de créer des structures de *co-working* flexibles aux quatre coins du pays, en zone frontalière.

Nous sommes en train d'élaborer un modèle d'immeubles de bureaux modernes appartenant non pas à une seule entreprise, mais pouvant être utilisés par des employés de différentes entreprises durant certaines heures de la journée.

«Cette solution évitera par exemple à un frontalier français de traverser le pays pour aller au bureau et de reprendre une heure plus tard la route pour se rendre chez un client.»

En décentralisant les nouvelles activités dans notre pays, nous pourrions décongestionner différentes agglomérations urbaines, tout en relançant l'économie au niveau local.

Nous sommes en train de repenser fondamentalement notre économie. L'économie n'est pas une fin en soi.

Le Luxembourg se porte bien lorsque les gens qui y vivent se portent bien. C'est pourquoi nous ferons en sorte que l'économie soit au service des gens et non l'inverse.

Nous avons besoin d'une économie saine, compétitive, moderne et flexible, mais également juste, afin d'assurer notre avenir et celui de nos enfants. Il faut que les habitants du Luxembourg puissent profiter de l'activité économique au Luxembourg.

«Cela veut dire que nous nous concentrons davantage sur les activités adaptées à notre pays et que nous misons beaucoup plus sur la qualité que sur la quantité.»

Certaines entreprises conviennent mieux au Luxembourg que d'autres et le gouvernement se concentre sur les entreprises où les surfaces requises et les nuisances pour les personnes et l'environnement sont proportionnées aux avantages qu'elles sont susceptibles d'apporter à notre pays et à son économie. Dans ce contexte, une nouvelle stratégie de promotion a été présentée par le gouvernement il y a quelques semaines. Celle-ci nous permet de professionnaliser et de cibler nos activités en vue d'attirer de nouvelles entreprises au Luxembourg et de créer des emplois. Les échanges entre les différents acteurs ont été fondamentalement améliorés. L'objectif est de créer

à l'avenir davantage de synergies et de rendre nos efforts de promotion plus efficaces. Ainsi dispose-t-on à présent d'une stratégie cohérente qui, reposant sur des prémisses claires, est approuvée et suivie par l'ensemble des acteurs.

Les secteurs sur lesquels nous continuons à nous concentrer sont ceux où nous avons des atouts, ceux qui ont donné de bons résultats et où nous avons créé un réseau. C'est bien sûr le cas du secteur financier et des services connexes, mais aussi des éco- et biotechnologies, du secteur numérique au sens large, du secteur automobile et du secteur logistique, où le Luxembourg connaît une véritable *success story* qui, d'ailleurs, ne date pas d'hier. L'industrie reste un pilier de notre économie, jouant un rôle central dans le cadre de notre diversification.

Toutefois, nous avons également besoin d'idées entièrement nouvelles. Nous avons besoin de nouveaux modèles et de nouveaux domaines où le Luxembourg puisse jouer un rôle et se faire un nom, aujourd'hui et dans les années à venir. Nous sommes en passe de devenir une nation appelée à jouer un rôle pionnier dans le domaine des technologies spatiales. Cette politique s'inscrit clairement dans une évolution que nous avons initiée il y a 30 ans avec le lancement du premier satellite Astra. En même temps, c'est un nouveau chapitre de cette histoire que nous ouvrons. C'est un investissement à long terme où le gouvernement s'engage dans une voie bénéfique pour le Luxembourg, et ce, non seulement parce que nous sommes d'avis que l'exploitation des ressources de l'espace a un avenir. Cette initiative gouvernementale a en effet un impact direct sur notre renommée et vient souligner notre réputation de pays d'innovation. Le Luxembourg est d'ores et déjà prêt à accueillir toute entreprise ou tout institut de recherche actifs dans

le domaine des technologies spatiales, et nous renforcerons nettement nos efforts dans ce domaine.

En même temps, nous sommes en train de devenir un pays idéal pour les entreprises du secteur de la FinTech, soit les entreprises mettant au point de nouvelles technologies pour le secteur financier. En créant la Luxembourg House of Fintech, nous avons franchi un pas important pour devenir le premier centre européen pour les entreprises du secteur de la FinTech.

Parallèlement, nous avons fait d'importants efforts pour mettre le pays sur la carte mondiale des *start-up*, c'est-à-dire des petites entreprises innovantes de secteurs très divers et qui n'en sont qu'à leurs débuts. Nous avons su créer un écosystème permettant aux *start-up* de se concentrer sur leur activité. Par la création du Digital Tech Fund ou grâce au Future Fund, nous nous sommes donné la possibilité de soutenir financièrement ces *start-up*. De nombreux incubateurs ont vu le jour où l'État, soit lui-même, soit en coopération avec des partenaires externes, a créé un vivier où de jeunes entreprises ont trouvé, et trouveront à l'avenir, leur place et où on retroussera ses manches.

«Le Luxembourg est en train de devenir une nation de *start-up* perçue comme telle au niveau international. D'importantes initiatives ont été lancées ou le seront au cours des prochaines années – initiatives qui profiteront non seulement aux entreprises que nous voulons attirer, mais également à celles qui sont déjà implantées dans notre pays.»

Nous sommes et nous resterons innovants et compétitifs. Pour cette raison, le gouvernement est en train d'élaborer un nouveau régime de propriété intellectuelle, c'est-à-dire un nouveau régime PI. Les entretiens avec le secteur ont commencé. Notre objectif est de disposer d'ici à l'année prochaine d'un nouveau régime renforçant la recherche au Luxembourg et permettant d'attirer aussi à l'avenir des entreprises investissant dans la recherche.

Nous voulons autant que possible faciliter la vie aux entreprises implantées dans notre pays. Entrée en vigueur ce mois-ci, la loi dite «omnibus» a permis de franchir une première étape importante, en simplifiant et en accélérant considérablement toute une série de procédures. Le gouvernement poursuit avec détermination dans cette voie, préparant après la première loi «omnibus» un nouveau paquet de mesures permettant de réduire les obstacles administratifs. Dans le cadre du programme «Einfach Lëtzebuerg», nous avons reçu plus de 200 propositions d'améliorations émanant de la population, dont un quart a été effectivement retenu sous forme de projet.

Le gouvernement a lancé ce projet il y a trois ans et, depuis lors, une trentaine d'améliorations ont été réalisées rien que dans ce seul cadre. Les mesures prises vont de la numérisation de certaines procédures à la suppression d'étapes qui se sont avérées inutiles ou dépassées. Nous avons mis en place toute une série de possibilités de demandes en ligne n'exigeant plus le déplacement du requérant. De même, nous avons centralisé certains services et supprimé des doubles emplois. La simplification administrative est un processus permanent et, dans le cadre du programme «Einfach Lëtzebuerg», le gouvernement continue avec détermination dans cette voie pour réellement faciliter la vie aux gens. Cette politique est dans l'intérêt des habitants et des entreprises.

Cependant, notre économie se trouve confrontée à bien d'autres défis et, au cours des prochaines années, nous réfléchirons davantage à la question de savoir à quoi ressemblera le travail demain. À quoi ressemblera l'industrie au milieu du XXI^e siècle? Quel sera le rôle de l'être humain dans le cadre d'un processus de production? Le gouvernement, plutôt que d'attendre que nous soyons confrontés de manière concrète à ces questions, élabore d'ores et déjà des concepts qui ne seront mis en œuvre qu'à l'avenir.

Dans ce contexte, les recommandations du rapport Rifkin constituent une aide précieuse. Nous profitons de ces constats et analyses pour poursuivre notre réflexion et lancer des signaux. En coopération avec les acteurs de l'économie et de la science ainsi qu'avec les partenaires sociaux, nous mettons au point des projets pour l'avenir. Il existe d'ores et déjà des initiatives inspirées par ces propositions du rapport Rifkin. Citons à titre d'exemple les concepts énergétiques innovants que nous sommes en train d'élaborer dans le cadre d'un projet de logements du Fonds du logement à Olm. Il est prévu d'y construire un quartier résidentiel énergétiquement autonome, où chaque ménage sera non seulement consommateur, mais aussi producteur d'électricité par la création de son propre réseau. C'est là un projet écologique et hautement technologique, actuellement mis en œuvre avec le soutien du gouvernement. Nous investissons dans le présent et dans l'avenir plutôt que de nous attacher à des modèles sans avenir.

Nous savons aujourd'hui que l'évolution du numérique continuera à avoir un impact sur notre vie quotidienne, comme c'était le cas au cours des dernières années. Or, nous savons aussi que nous ne voulons pas rester passifs face à ces changements, mais que nous voulons les organiser pour que nous soyons

maîtres de notre avenir. Le monde du travail change, les professions changent et nous ne nous laisserons pas dépasser par cette évolution.

Le principal défi d'avenir pour notre économie, notre société et notre pays concerne notre système scolaire et éducatif. Si nous sommes tous allés à l'école, nous sommes aujourd'hui très peu à nous y rendre toujours régulièrement.

Or, il est assez difficile d'imaginer à quoi ressemble le quotidien dans les écoles luxembourgeoises de nos jours si l'on ne s'y rend pas chaque jour pour apprendre ou enseigner.

La population scolaire a fondamentalement changé au cours des dernières années, le bagage des enfants s'appêtant à intégrer notre système scolaire étant moins homogène que celui de la génération précédente. De ce point de vue, nos écoles sont le reflet de notre population. Alors qu'en 2003, près d'un tiers des élèves étaient issus de l'immigration, ces derniers représentent aujourd'hui pratiquement la moitié des élèves, ce taux continuant à augmenter. Ce que notre société exige de nos enfants n'est plus comparable à la situation qu'ont connue leurs parents quand ils étaient élèves.

Depuis longtemps, les milliers d'enseignants qui se retrouvent chaque jour devant une classe ne se trouvent plus seulement devant celle-ci, mais dans celle-ci. De nouveaux modèles scolaires ont été élaborés et nous avons acquis une précieuse expérience permettant d'améliorer l'efficacité de notre système scolaire et de le rapprocher de la réalité. Or, celle-ci a connu des changements fondamentaux ces dernières années, changements qui sont loin d'être terminés. Nous devons préparer les jeunes à des métiers dont certains n'existent même pas encore. Pour cette raison, nous ne devons ni ne pouvons

recourir à des idées et à des raisonnements d'hier pour répondre aux défis de l'école d'aujourd'hui. Aussi le gouvernement met-il tout en œuvre pour changer notre façon de penser et il a créé dans un délai extrêmement court un cadre permettant de moderniser le système scolaire. Nous misons sur la diversité des talents.

«Il n'est ni possible ni nécessaire que chaque élève maîtrise tous les domaines. Nous sommes en train de diversifier l'offre scolaire en misant sur les points forts et les talents individuels des élèves plutôt que de les pénaliser pour leurs faiblesses.»

Le gouvernement est sur le point d'achever cette réforme du secondaire, qui s'est longtemps fait attendre et devra être votée avant les vacances d'été.

Adaptant l'école aux réalités du monde du travail, nous apportons des réponses aux questions que se posent tant les jeunes eux-mêmes que les employeurs. Au lycée classique, nous introduisons une «section I», préparant les élèves de manière ciblée à une formation supérieure dans le domaine numérique. En septembre, une cinquantaine d'élèves de deux lycées fréquenteront cette nouvelle section, où ils se concentreront sur l'acquisition de compétences dans le domaine de l'informatique et des sciences de la communication. D'autres lycées sont en train de se donner des profils liés à la promotion de l'entrepreneuriat, du développement durable et des filières internationales. Cette politique permettra de créer au cours des prochaines années une offre scolaire aussi diversifiée que les talents et les projets des élèves.

Au cours des mois à venir, nous poursuivrons nos investissements dans la numérisation de l'enseignement. Nous voulons rapprocher les jeunes d'un secteur essentiel pour l'avenir du pays, tout en renforçant leurs intérêts. Nous encourageons expressément un enseignement qui tienne compte de la réalité et qui recoure aux nouveaux médias pour enseigner tant les contenus que les méthodes. À partir de la rentrée, tous les élèves du secondaire auront ainsi la possibilité de disposer à des conditions spéciales d'une tablette qu'ils pourront utiliser dans le cadre de leurs activités scolaires quotidiennes.

Les jeunes qui fréquentent aujourd'hui l'enseignement public et auront obtenu au terme de leur parcours un diplôme – qu'il s'agisse d'une formation professionnelle de base, d'un diplôme dans le cadre de l'enseignement technique ou d'un diplôme de fin d'études secondaires – disposent des meilleurs atouts pour réussir sur le marché du travail. Les diplômés ont une valeur réelle et si on est titulaire d'un diplôme au Luxembourg, il ne faut guère se soucier de l'avenir.

Les perspectives d'avenir des élèves sont construites avant même qu'ils ne deviennent élèves. Nous devons permettre aux enfants d'être des enfants. Il faut leur donner la possibilité de se développer en les soutenant quand ils développent leurs talents. Ces mesures interviennent à un stade précoce, le gouvernement veillant à garantir l'égalité des chances. Il faut que chaque enfant bénéficie des mêmes conditions et des mêmes possibilités.

Déjà lors de la précédente législature, l'existence d'un besoin a été reconnue et l'introduction du chèque-services a entraîné une augmentation énorme du nombre de structures d'accueil au Luxembourg. Aujourd'hui, la quantité de places disponibles dans les crèches ou maisons relais est souvent suffisante, toutefois, il faut veiller à ce que la qualité réponde également aux besoins.

Pour cette raison, nous avons initié un changement de paradigme dans le domaine de la garde d'enfants.

Dans une loi y relative, nous avons défini des critères de qualité clairs. Il faut garantir aujourd'hui qu'une crèche ne soit pas seulement un lieu où l'on dépose les enfants, mais une structure qui leur propose un encadrement approprié.

Il faut qu'il y ait un concept et une documentation précise de ce qui se passe durant la journée dans une telle structure. Responsable de la surveillance de la qualité, l'État effectue aujourd'hui des contrôles réguliers.

Nous investissons dans la qualité. L'année prochaine, un montant supplémentaire de 81 millions d'euros sera investi pour favoriser le développement des enfants en bas âge. C'est là un investissement qui permet de soulager directement les familles. Vu que l'accès à une garde d'enfants répondant à des normes de qualité exigeantes ne doit pas dépendre des moyens financiers des parents, une mesure supplémentaire s'imposait, mesure qui deviendra réalité cette année. D'ici à la rentrée, nous franchirons une nouvelle étape importante vers la gratuité de la garde d'enfants. Chaque enfant âgé entre 1 et 4 ans peut profiter de 20 heures de garde gratuite, et ce, pendant 46 semaines par an. Pour les enfants de familles socialement défavorisées, cette durée peut aller jusqu'à 30 heures. Les heures dépassant cette limite seront payées selon un tarif qui, tenant compte de critères sociaux, sera revu à la baisse pour chaque enfant.

C'est là une mesure qui permet de soulager concrètement les familles, les mères et les pères qui traversent une situation où chaque sou compte.

«À partir de la rentrée, une famille ayant deux enfants fréquentant une crèche pourra ainsi économiser entre 3.000 et 5.000 euros par an. En même temps, les ressources en termes de personnel de ces structures augmenteront de 10%.»

Cette mesure nous permet de garantir qu'au Luxembourg, chaque enfant bénéficiera d'un encadrement professionnel répondant à des normes de qualité exigeantes et reposant sur un concept pédagogique. Il s'agit d'un concept global dépassant de loin l'encouragement au multilinguisme. Et il est prévu que chaque enfant en bénéficie gratuitement pendant au moins 20 heures par semaine. Alors que, dans le cadre de campagnes électorales ou préélectorales chez nos voisins, les différents partis réfléchissent actuellement à la gratuité de la garde d'enfants, nous la mettons d'ores et déjà en œuvre cette année. Le passage de la crèche à l'école sera moins abrupt et, contrairement à ce qui se passe souvent aujourd'hui, il ne marquera pas une rupture. Cela vaut pour les horaires des prestations gratuites, mais aussi et surtout pour l'approche pédagogique. Il faut que les enfants puissent être des enfants, qu'ils puissent se développer, épanouir leurs talents sans que leur développement naturel se heurte dès le début de leur parcours scolaire à des barrières linguistiques ou à des obstacles liés à la transmission des connaissances ou à leurs compétences sociales. Nous créons l'égalité des chances pour tous les enfants au Luxembourg. L'égalité des chances pour toutes les familles.

Il demeure toutefois que tous les enfants ne sont pas capables de s'adapter à un système scolaire général et que tous les jeunes ne parviennent pas à

terminer leur parcours scolaire avec succès. Or, tous les jeunes quittant l'école sans diplôme courent certains risques en ce qui concerne leur avenir professionnel et leur autonomie financière – risques souvent susceptibles d'entraîner à leur tour d'autres risques, dont celui de ne plus trouver leur place dans la société. Nous avons donc tout intérêt à tout mettre en œuvre pour éviter le décrochage des jeunes et leur donner des perspectives.

Le Luxembourg se porte bien lorsque les gens qui y vivent se portent bien. Pour cette raison, nous veillons à satisfaire aussi bien les besoins des bons élèves que ceux des élèves faibles.

«Au cours des mois et années à venir, le gouvernement lancera une véritable offensive pour encadrer les élèves qui en ont besoin, pour les accompagner et les soutenir.»

Nous nous concentrerons sur les élèves ayant des difficultés d'apprentissage et ceux qui présentent des troubles du comportement. Nous veillons à augmenter les effectifs des structures existantes et à en créer de nouvelles si nécessaire – cela vaut notamment pour les enfants ayant des problèmes «dys».

Le secteur socioéducatif a souvent été négligé par le passé. Insuffisamment reconnu, il manque d'effectifs et de concepts. Or, il est prévu de changer fondamentalement cette situation. Au cours des semaines à venir, nous présenterons une profonde réforme de l'éducation différenciée permettant à l'État de se donner enfin les moyens de répondre à nos obligations dans ce domaine. Dans les écoles mêmes, dans les maisons d'enfants de l'État, dans les centres socioéducatifs et thérapeutiques pour enfants et jeunes et dans l'EDIFF même, nous introduirons une «clé-qualité».

«Le gouvernement a prévu un plan de recrutement permettant de créer au cours des prochaines années plus de 350 postes nouveaux. Grâce à ce personnel qualifié supplémentaire, l'encadrement des enfants et des jeunes connaîtra une amélioration fondamentale et à long terme.»

Au cours des prochaines années, 350 personnes supplémentaires viendront ainsi soulager éducateurs, assistants sociaux, psychologues, pédagogues et thérapeutes pour des missions où ils sont aujourd'hui souvent surchargés et, malheureusement, en partie dépassés.

Au centre de notre société se trouve la famille. Nous sommes tous les enfants de nos parents, nous sommes petits-enfants, frères, sœurs, nous sommes nous-mêmes parents ou grands-parents. Nous devons attacher une plus grande importance à la famille et au temps que nous passons avec ceux qui nous sont les plus chers. Nous tous, d'où que nous venions et quelles que soient nos convictions politiques, partageons un objectif commun: le bien-être de ceux qui nous sont chers.

Les parents veulent le bien-être de leurs enfants. Tout enfant a droit à ce qu'on lui accorde temps et attention, il a droit à l'amour, au sentiment d'être en sécurité et à la tranquillité. Les parents en sont responsables. Ils sont les premières personnes de confiance de l'enfant, ils doivent s'occuper de l'être humain à qui ils ont donné la vie. Cependant, il faut qu'ils soient en mesure de s'occuper de leur enfant – c'est-à-dire qu'ils doivent avoir la possibilité de remplir leur rôle. C'est là une tâche parfois difficile et, pour cette raison, notre société doit faire en sorte que les parents aient cette possibilité.

«La politique familiale du gouvernement place l'enfant au centre et il ne nous appartient pas de définir ce qui est "bon" ou "mauvais". Nous n'avons pas le droit d'imposer un modèle de famille donné, mais nous devons apporter des réponses aux besoins concrets des parents – dans l'intérêt de l'enfant.»

Au cours des dernières années, la politique familiale a connu des changements et des adaptations parce qu'ils étaient nécessaires. La réalité exigeait que la politique familiale s'adapte à elle. La réalité, aujourd'hui, c'est par exemple que trois femmes sur quatre travaillent. Parce que les femmes y sont obligées, mais aussi parce qu'elles veulent travailler! Il y a 30 ans, moins de la moitié des femmes travaillait. Aujourd'hui, également des mères travaillent. Autrefois, le fait qu'un couple avait un enfant signifiait que la femme arrêtaît ou devait arrêter de travailler. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il ne nous appartient pas d'en juger, mais la politique doit en tenir compte. De même, la politique doit se rendre à l'évidence que le nombre de familles dites recomposées, de divorces et de familles monoparentales ne cesse d'augmenter.

Ces réalités exigent des réponses et ce, dans l'intérêt de l'enfant. Il faut que tous les enfants aient les mêmes droits et les mêmes chances.

Le congé parental réformé constitue un élément central d'une politique familiale donnant aux parents plus de facilités pour passer du temps avec leurs enfants – non seulement aux mères, mais aussi aux pères. Pour le nouveau congé parental, nous constatons ainsi notamment une hausse des demandes

introduites par les pères et, d'une manière générale, on peut dire qu'au cours des premiers mois, le nombre de demandes a quasiment doublé.

Nous devons penser plus loin et nous pensons plus loin. À l'avenir, vie professionnelle et vie familiale, plutôt que d'être incompatibles, devront être complémentaires. C'est pourquoi nous sommes en train d'élaborer des modèles devant permettre aux parents qui travaillent de passer plus de temps avec leurs enfants pendant la période où les enfants l'exigent et où cela est nécessaire. Le nouveau congé parental constitue un premier pas, de même que la réforme des congés extraordinaires prévoyant à l'avenir des congés supplémentaires dont les parents d'enfants en bas âge pourront bénéficier lorsque ces derniers se réveillent malades ou avec de la fièvre. L'étape suivante consistera à réfléchir à une organisation plus flexible du temps de travail.

«Les collaborateurs d'une entreprise n'offrent pas forcément la même disponibilité tout au long de leur carrière. Dans la vie, il y a des périodes où l'on veut et où l'on peut travailler plus et il y a des périodes où l'on veut ou doit ralentir son rythme de vie.»

Le Luxembourg se porte bien lorsque les gens se portent bien, or, cela implique également que ceux-ci disposent de logements à des prix abordables.

Nous voulons que nos enfants ne soient pas forcés de faire face à des charges financières excessives et qu'ils puissent se concentrer sur les choses vraiment importantes. Le problème des prix excessifs dans le domaine du logement n'est ni nouveau, ni surprenant, ni facile à résoudre – et encore moins à court terme. L'une des principales causes de ce problème – car il s'agit bien d'un

problème réel – réside dans l’attractivité de notre pays, dans le fait que les gens veulent vivre et travailler chez nous. Au cours des dernières années, la demande de logements n’a cessé d’augmenter, alors que l’offre, bien qu’elle ait également connu une augmentation, n’a pas évolué au même rythme. Le gouvernement a agi au cours des dernières années sur trois axes principaux: tout d’abord, nous avons augmenté massivement le nombre de projets de logements réalisés via des acteurs étatiques, c’est-à-dire que nous avons agi sur l’offre. Deuxièmement, le gouvernement a fait libérer des terrains constructibles, sur lesquels il était impossible ou interdit de réaliser des projets ces dernières années ou décennies. Et, troisièmement, le gouvernement a mis en œuvre toute une série d’initiatives et de réformes pour soulager financièrement les acquéreurs ou les locataires d’un logement.

«Le nombre de projets de logements effectivement réalisés par la SNHBM a ainsi carrément triplé en l’espace de deux ans.»

Avec 250 projets par an, le nombre de logements reste insuffisant, toutefois, le triplement de l’activité en l’espace de deux ans représente un progrès énorme.

L’État n’a jamais autant investi dans le logement social qu’au cours des trois dernières années. Grâce à des négociations avec des propriétaires et, notamment, l’accord conclu avec ArcelorMittal, nous disposons d’importantes surfaces pour réaliser des projets de logements. Concrètement, de grands projets actuellement à l’étude se situent à Wiltz, Olm et Dudelange, permettant au cours des prochaines années la construction de plus de 3.000 logements.

En ce qui concerne les aides concrètes aux personnes actuellement à la recherche d'un logement, des améliorations substantielles ont été introduites dans le cadre de la réforme fiscale. Il s'agit d'un soutien spécifique aux personnes qui, venant d'entrer dans la vie professionnelle, gagnent trop pour pouvoir profiter des offres de logements sociaux, mais pas assez pour se payer leur propre logement. Dans le cadre de la réforme fiscale, ces personnes profiteront par exemple d'une augmentation d'environ 30% de l'abattement accordé pour les intérêts débiteurs en cas d'acquisition d'un logement. De même, le plafond de déduction des cotisations versées dans le cadre d'un contrat d'épargne-logement par un jeune de moins de 40 ans a doublé et la valeur locative du domicile propre a été abolie. Ces mesures sont bien plus qu'une simple goutte d'eau dans un océan, parce qu'elles profitent directement aux personnes qui en ont besoin. La réforme fiscale permet aussi de mobiliser des maisons et des logements non occupés, parce que les propriétaires qui mettent leur immeuble à la disposition d'acteurs conventionnés à des loyers moins élevés peuvent déduire ces loyers jusqu'à concurrence de 50% de leur revenu imposable. De plus, l'abaissement temporaire du taux d'imposition de la plus-value a contribué à dynamiser le marché. L'impact de cette mesure sera analysé à l'automne et, si elle s'avère efficace, cette mesure peut être prolongée.

Nous avons introduit une nouvelle subvention loyer qui permet de soutenir des ménages jusqu'à concurrence de 270 euros par mois et, au cours des dernières semaines, le gouvernement a en plus pris des mesures en vue d'augmenter le nombre de bénéficiaires de cette aide par rapport au niveau actuel.

Toutes ces mesures s'inscrivent dans une logique visant à atténuer le problème du logement au Luxembourg et à aider les personnes qui y sont confrontées. Or, ce n'est qu'un début et le chemin à parcourir pour oxygéner ce marché asphyxié est long et laborieux. Nous sommes décidés à poursuivre nos efforts, ce qui n'est possible que par une dynamisation supplémentaire du marché et la création de logements. L'État et les communes sont d'ores et déjà des acteurs importants du marché du logement, où les acteurs publics ne cessent de créer des logements.

Il s'agit d'un problème qu'il ne faut pas envisager isolément en misant sur la seule libération de terrains constructibles.

«Un concept global doit aussi prévoir un meilleur développement des zones rurales dans le cadre d'un aménagement intelligent du territoire.»

Il faut revaloriser des zones qui, en raison d'une mauvaise desserte par les transports en commun, sont aujourd'hui peut-être moins attrayantes pour le marché du logement.

La préservation et l'amélioration de la qualité de vie comptent parmi les défis majeurs des années à venir. Dans tout le pays, dans les villes, dans leurs environs et en zone rurale, nous devons garantir que nos enfants pourront grandir tranquillement, dans un environnement sain et sûr.

Nous voulons que ceux qui nous sont chers soient en bonne santé et le restent, que les ressources naturelles soient protégées et que nous disposions de produits alimentaires de grande qualité, de préférence issus de la production régionale. Il s'agit d'aspects étroitement liés, si bien qu'il est logique que le

gouvernement ait pris un grand nombre d'initiatives dans l'intérêt de notre santé et de notre qualité de vie.

C'est ainsi que nous mettons tout en œuvre pour réduire au minimum l'occupation des sols au Luxembourg et, surtout, pour répondre au critère de durabilité. Dans ce contexte, l'agriculture luxembourgeoise est un partenaire important. Le gouvernement soutient expressément la production régionale et assure, avec le secteur agricole, la promotion des produits de nos agriculteurs et de nos viticulteurs. Là encore, nous voulons adopter une approche avant tout innovante et non idéologique. La demande de produits labellisés bio ayant constamment augmenté au cours des dernières années, ce secteur pourrait permettre à plus d'un agriculteur de sortir d'une spirale les obligeant à produire toujours plus pour vivre de leur exploitation.

Toutefois, le passage au bio se heurte en partie à des difficultés et c'est pourquoi le gouvernement a introduit une série de mesures visant à faciliter cette transition. C'est ainsi que la nouvelle loi agraire prévoit notamment des primes pour l'agriculture biologique, une offre accrue en matière de conseil et la priorité des investissements dans l'agriculture biologique. À cela vient s'ajouter une autre initiative importante:

«Il est prévu qu'à l'instar de ce qui est aujourd'hui le cas pour les viticulteurs, les agriculteurs auront à l'avenir la possibilité de passer en partie au bio, permettant ainsi une transition plus douce.»

C'est ainsi qu'une exploitation reconvertie en partie au bio pourra bénéficier de primes pour l'agriculture biologique pour la partie de ses activités

répondant aux critères de l'agriculture biologique. Ces primes sont soumises à des règles spécifiques, prévoyant par exemple qu'il faut décider quel type d'animaux sera concerné par le passage au bio. De plus, il faut continuer à attribuer une grande importance à la confiance qu'ont les consommateurs dans le label bio.

Nous avons besoin de produits alimentaires de grande qualité et de produits alimentaires sains et, partant, de normes exigeantes au niveau de la production.

Nous avons besoin d'un environnement propre et d'une protection efficace des ressources naturelles. Cela implique par exemple une amélioration de la qualité de l'eau, domaine où le gouvernement a rattrapé des retards considérables tout en continuant à investir massivement pour que les générations futures puissent elles aussi bénéficier d'une eau propre et saine au Luxembourg – qu'il s'agisse de l'eau des ruisseaux et rivières ou de celle des robinets. Nous nous engageons en faveur de normes environnementales exigeantes, parce qu'elles sont dans l'intérêt des gens qui vivent chez nous. Nous voulons tous, enfants inclus, grandir dans un environnement sain et respirer de l'air propre.

Le Luxembourg se porte bien lorsque les gens se portent bien. C'est pourquoi il faut aider rapidement et efficacement tous ceux qui en ont besoin.

Le gouvernement continue à investir massivement dans le système de santé luxembourgeois, qui compte aujourd'hui parmi les meilleurs au monde. Or, nous ne devons pas nous contenter de nos succès, ni cesser d'avancer. Nous ne pouvons d'ailleurs pas nous permettre de nous contenter de la situation actuelle, parce que d'importants défis nous attendent. Les gens vivent plus

longtemps, ils restent plus longtemps actifs et, en même temps, les maladies chroniques ne cessent de progresser. La meilleure politique de santé possible consiste à investir dans la santé plutôt que dans le traitement des maladies. L'OCDE constate par exemple que 3% seulement des dépenses de santé publique sont consacrés à la prévention, alors que 97% sont investis dans le traitement. La politique du Luxembourg ne va pas dans ce sens.

Nous avons besoin d'un véritable changement de mentalité et, au cours des prochaines années, le gouvernement renforcera son action à ce sujet, en prenant notamment des mesures d'information du public. En collaboration avec les partenaires sur le terrain, qui mènent un travail de sensibilisation et de prévention important et précieux, nous voulons contribuer à informer les habitants en matière de risques et de symptômes. Pour le cancer, le dépistage précoce est souvent le meilleur allié du patient, tandis que lors d'un AVC ou d'un infarctus du myocarde, la survie du patient dépend souvent de la rapidité de sa prise en charge. Nous avons pour cette raison élaboré un concept et déposé la nouvelle loi hospitalière permettant d'améliorer la prise en charge et de la rendre plus efficace. On est entre-temps parvenu à un consensus pour reconnaître que cette réforme est dans l'intérêt du patient; en même temps, il a été tenu compte de la plupart des réserves émises par les médecins.

En situation d'urgence, c'est le médecin qui est responsable de la vie du patient, le médecin, les infirmiers et le personnel hospitalier. Il faut que cette responsabilité soit reconnue et valorisée. Cependant, en situation d'urgence, une première prise en charge du patient intervient souvent avant même que le médecin ou l'infirmier ne s'occupe du patient. Ce type de prise en charge est assuré par des personnes se trouvant à proximité du patient et, dans bien des cas, le sort de ce dernier dépend de ces personnes. C'est pour cette raison que

nous voulons augmenter le taux de personnes participant à un cours de secourisme. Une première mesure consiste à promouvoir l'offre de cours de secourisme dans la fonction publique, en offrant au personnel de l'État la possibilité de suivre un tel cours pendant les heures de travail. La participation à un tel cours implique également que davantage de gens soient capables d'utiliser un défibrillateur; ces appareils, comme il en existe déjà beaucoup dans des endroits accessibles au public, devront, à l'avenir, faire partie de l'équipement standard d'un plus grand nombre de bâtiments publics.

«Nous veillons également à valoriser et à professionnaliser les services de secours.»

La réforme correspondante, qui prévoit également la création d'un corps à part, est en train d'être peaufinée. Financé conjointement par l'État et les communes, ce nouveau corps regroupera l'ensemble des services de secours publics. Ce sera une organisation efficace, qui permettra d'améliorer davantage la qualité et l'efficacité de l'aide proposée au citoyen. Les services de secours seront davantage professionnalisés, mais ils continueront à avoir besoin du concours de bénévoles. Ceux-ci méritent notre reconnaissance, qui se traduira par des mesures concrètes au moment de l'entrée en vigueur de la loi. Le congé spécial permettant de participer à des formations sera étendu, les indemnités de permanence seront exemptes d'impôt, et des subsides en matière d'assurances complémentaires et de pensions seront introduits.

Nous voulons que notre population soit en bonne santé, que les cas de maladies chroniques soient moins nombreux et que dans notre société, moins de personnes souffrent de problèmes qui pourraient éventuellement être évités. Une société saine est une société active, où les gens font de l'exercice

physique. L'alimentation et le sport sont des facteurs importants pour prévenir les maladies typiques et beaucoup trop fréquentes dans les pays industrialisés.

Dans le domaine du sport, le gouvernement a pu mettre en œuvre un grand nombre de mesures au cours des derniers mois. Dans le cadre du plan quinquennal, qui viendra à échéance fin 2017, infrastructures, formations, programmes et événements ont bénéficié de plus 500 millions d'euros – dont plus de 100 millions proviennent directement du budget de l'État. Il s'agit de reconnaître que le sport est un facteur important pour la société et l'économie, qu'il permet de prévenir des maladies, qu'il constitue une mesure d'intégration permettant la rencontre de cultures et de nationalités, qu'il constitue une mesure éducative aidant enfants et jeunes à apprendre à se respecter mutuellement, à développer l'esprit d'équipe et à découvrir qu'il faut s'entraîner pour gagner un match. Nous avons tenu compte de ces aspects par un nouveau règlement entré en vigueur au début de l'année et prévoyant l'octroi de subsides aux clubs encadrant de jeunes sportifs jusqu'à 15 ans. Ce subside Qualité+ remplace en partie les prestations auxquelles les clubs avaient droit via les chèques-services; toutefois, la procédure a été considérablement simplifiée et on veille à aider directement les clubs. À présent, il importe d'élaborer un nouveau plan quinquennal et de donner ainsi une prévisibilité aux fédérations et aux clubs.

«Un point qui nous occupera au cours des prochaines années, c'est l'idée d'un centre national olympique et sportif – comme il en existe à l'étranger.»

C'est là une exigence de longue date du COSL et d'autres acteurs, et le gouvernement est décidé à réaliser un tel projet. Nous travaillons actuellement

à la mise en place du cadre juridico-administratif permettant de réaliser une base olympique au Luxembourg. Offrant non seulement des conditions nettement meilleures aux sportifs de haut niveau, cette mesure aura également un impact direct sur l'importance accordée au sport dans notre pays, tout en répandant un esprit d'ambition qui se fera sentir jusque dans les différents clubs.

Le sport, à l'instar d'un grand nombre d'ONG, des scouts, de la protection civile et des pompiers, des organisations et des associations, ne fonctionne que grâce au concours apporté chaque jour, chaque week-end par des milliers de personnes dans différents endroits du pays, accomplissant un travail qui est pour elles une source de satisfaction, mais bien souvent considéré comme allant de soi. Or, cet effort n'est pas une évidence. L'engagement bénévole mérite plus de reconnaissance.

À l'instar de ce qui est prévu pour les bénévoles des services de secours, le gouvernement entend continuer à renforcer le bénévolat d'une manière générale et à valoriser l'engagement au service de la société.

«Pour cette raison, nous prenons une initiative permettant aux personnes qui s'engagent à titre bénévole de pouvoir profiter de différents avantages et de voir leur précieux travail encore mieux reconnu.»

En collaboration avec les fédérations et les organisations, nous élaborerons par exemple un catalogue de mesures profitant directement aux personnes actives sur le terrain. C'est ainsi qu'une mesure, que nous concrétiserons au cours des prochains mois, consistera à donner un accès gratuit aux transports en

commun aux bénévoles qui s'engagent sans rémunération. Toutefois, nous pensons que d'autres mesures sont possibles, comme par exemple une reconnaissance plus large des compétences acquises dans le cadre d'un tel engagement.

Les sports et les loisirs sont des éléments centraux de la cohésion sociale; or, cela vaut également pour la culture. Au cours des mois à venir, nous lancerons une véritable offensive pour rapprocher la culture, la musique, le théâtre, la littérature et les arts en général du public.

Dans le domaine de la culture, nous sommes en train d'analyser les conclusions des Assises de la culture. Il nous semble évident qu'au Luxembourg, beaucoup d'artistes ont surtout besoin d'une chose: d'un lieu où pouvoir travailler. En tant que ministre de la Culture, il m'importe que le Luxembourg conserve et renforce non seulement sa renommée de pôle culturel, mais également sa réputation de pays où artistes et musiciens bénéficient d'un cadre qui leur permet de travailler et de créer. Les projets, comme celui de Differdange, où se côtoient ateliers, économie créative et espaces culturels doivent servir de modèle ailleurs dans le pays. Je pense notamment aux zones rurales, où des ateliers d'art pourront voir le jour, servant ainsi de source d'inspiration à l'économie locale, au tourisme et à la vie sociale. Dans ce contexte, je lancerai un appel aux communes pour identifier les endroits où de nouveaux projets sont éventuellement réalisables et pertinents.

Le Luxembourg se porte bien lorsque les gens qui y vivent se portent bien. Pour cette raison, nous continuons à avoir besoin d'un système social performant.

Nous avons besoin d'un système qui permette à chacun de vivre dans la dignité et de bénéficier d'aide dans les situations de la vie où on en a besoin. Nous disposons aujourd'hui d'un système social performant et efficace, que le gouvernement a en plus nettement renforcé au cours des dernières années. Le nouveau REVIS, c'est-à-dire le revenu d'inclusion sociale, permet de favoriser précisément l'inclusion.

«Personne ne doit être exclu de la société parce qu'il est confronté à une situation plus difficile dans sa vie.»

Le REVIS permet d'aider tant ceux qui, par un concours de circonstances quelconques, en ont besoin pendant une courte période, que ceux qui en auront peut-être toujours besoin afin de pouvoir vivre dans la dignité. La réforme prévoit lors du calcul une augmentation de la part des enfants, et ce, notamment pour les familles monoparentales. C'est avec détermination que le gouvernement combat ainsi la pauvreté des enfants. Dans un ménage bénéficiant du REVIS, le deuxième adulte aura à l'avenir également la possibilité d'être placé dans une mesure en faveur de l'emploi – ce qui n'est pas le cas actuellement. Cette mesure entraîne notamment une amélioration de la situation des femmes, en leur permettant de sortir à moyen et à long terme de leur dépendance. L'objectif de cette politique consistant à encourager les adultes à entrer de nouveau dans la vie active, est, dans l'hypothèse la plus optimiste, de leur permettre de voler à nouveau de leurs propres ailes. Cependant, il s'agit avant tout de faire en sorte que chacun ait le sentiment de faire partie de notre société. D'où l'importance de nos partenaires chargés de s'occuper des bénéficiaires actuels du RMG ou des futurs bénéficiaires du REVIS.

Nous voulons que chacun fasse partie de la société et que personne ne se sente exclu. C'est pourquoi nous déposerons avant la fin de l'année un nouveau projet de loi sur les personnes à besoins spécifiques. L'objectif principal de cette réforme est de permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de trouver un emploi sur le marché du travail traditionnel. Le statut du salarié handicapé sera considérablement simplifié et rendu plus accessible. La nouvelle mesure d'aide à l'inclusion dans l'emploi reposera sur une base légale.

Il faut que l'inclusion soit la norme. De même qu'une accessibilité plus simple pour les personnes à besoins spécifiques doit être la norme. Nous sommes en train d'élaborer une loi prévoyant que la «conception pour tous» ne sera pas limitée aux bâtiments construits par l'État ou les communes. À l'avenir, les cinémas, les restaurants ou les parties communes des résidences devront aussi être adaptés aux personnes handicapées. L'accès pour tous vaut également en matière de langue. Au cours des semaines à venir, nous déposerons un projet de loi visant à reconnaître la langue des signes comme langue à part entière. Cette mesure fera bénéficier les personnes déficientes auditives et les personnes malentendantes de droits qui, actuellement, n'existent pas sous cette forme au Luxembourg.

Nous voulons envisager l'avenir avec confiance, y compris quand nous serons vieux. C'est pourquoi nous avons besoin d'un système de pension performant et durable. Un système au sein duquel nous identifions aujourd'hui des faiblesses ne doit pas fonctionner à régime inchangé jusqu'à ce que ces faiblesses sous-jacentes apparaissent un jour en surface. Le gouvernement est en train de procéder au *screening* du système de pension prévu dans le programme de coalition. Un groupe de travail spécial a réalisé une première

étude qu'il présentera au gouvernement au cours des mois à venir. Nous devons et nous voulons connaître les adaptations nécessaires et prendre ensuite les mesures qui s'imposeront. Cependant, grâce à une politique financière et économique appropriée et judicieuse, grâce aux efforts fournis par nous tous, nous ne sommes actuellement pas contraints de procéder dans un proche avenir à des adaptations, voire à des réductions des prestations. De telles mesures ne seront pas non plus nécessaires au cours des prochaines années si nous continuons à faire avancer notre pays et parvenons à assurer notre avenir.

Notre système de pension nous confronte à différents défis que nous devons prendre au sérieux, comme par exemple l'augmentation de l'espérance de vie et la baisse simultanée du nombre d'années de cotisation par personne. Nous aurons besoin de modèles innovants pour assurer notre avenir – y compris quand nous serons vieux. Chacun a droit à des prestations idéales et il est vrai qu'au Luxembourg, le niveau de qualité est élevé.

Notre système d'assurances sociales compte parmi les plus performants au monde, avec un niveau de prestations exceptionnel. Nous avons réussi à développer et à professionnaliser le niveau des prestations au cours des dernières années, et ce, sans augmenter les cotisations. Le citoyen bénéficie aujourd'hui de davantage de prestations sans devoir cotiser plus. Il s'agit là d'améliorations ponctuelles, comme par exemple les remboursements de frais des soins dentaires. Mais, d'une manière plus générale, nous voulons aussi poursuivre notre démarche visant une refonte plus fondamentale du système. Dans ce contexte, une réforme de l'assurance dépendance est actuellement discutée à la Chambre des députés. L'objectif est de créer un système proche du citoyen. Concrètement, cela veut dire par exemple que la prestation des

services pourra se faire de manière plus flexible. Plutôt que de suivre un schéma donné, il s'agit de répondre davantage aux besoins individuels de la personne qui se cache derrière le terme «bénéficiaire». Il est également prévu d'améliorer la qualité des prestations et d'introduire des mécanismes permettant de surveiller celle-ci et de l'ajuster si nécessaire. Au cours des prochaines années, il sera procédé au recrutement de personnel supplémentaire, dont la mission spécifique sera de fournir des informations. Souvent, il est en effet possible d'éviter des problèmes au sein du système si les gens obtiennent en temps utile les bonnes réponses à leurs questions, ce qui sera garanti à l'avenir.

Il faut éviter dans la mesure du possible que ces questions demeurent sans réponse. C'est là une prémisse qui est vraie dans de nombreux domaines, et là encore, l'État doit faire des progrès.

«La confusion est source d'incertitude et c'est pourquoi nous poursuivons notre démarche d'information, de transparence et d'ouverture.»

En tant que citoyen, je veux savoir ce que l'État sait de moi. En tant que citoyen, je veux aussi pouvoir comprendre la façon dont s'opère la prise de décisions qui me concernent directement. Au cours des mois à venir, l'accès aux informations deviendra réalité. Chaque citoyen aura alors un accès élargi à des informations et données actuellement réservées à l'État. Cette loi sur l'ouverture et la transparence de l'administration constitue un important pas en avant et il aura fallu attendre des décennies avant que ce gouvernement ne l'accomplisse. Conscient qu'un certain nombre d'acteurs sont d'avis que cet accès aux informations ne va pas assez loin, je n'exclus pas que nous

procéderons à des adaptations une fois que le premier pas aura été fait et qu'un premier accès général aux informations sera devenu réalité.

Information et transparence profitent à notre société et à l'État, parce qu'elles permettent d'éliminer des barrières et de remplacer des opinions subjectives par des faits objectifs.

Le Luxembourg se porte bien lorsque les gens qui y vivent se portent bien. C'est pourquoi nous devons continuer à veiller à ce que les gens se sentent en sécurité dans notre pays.

En matière de sécurité, il est actuellement de plus en plus difficile de discuter de faits objectifs. Nous voulons vivre en sécurité et notre pays compte parmi les plus sûrs au monde. Cependant, chaque cambriolage, chaque cas de coups et blessures, chaque crime étant de trop, le gouvernement a massivement investi dans la sécurité au cours des dernières années, tout en rendant possibles d'autres améliorations grâce à une vaste réforme de la police. Il est difficile de chiffrer la sécurité que nous connaissons actuellement au Luxembourg, parce qu'il s'agit précisément d'un sujet très complexe et subjectif. Il est exact que le nombre de cambriolages a encore baissé l'année passée. En l'espace de deux ans, une baisse de plus de 25% a été observée pour les maisons particulières.

«D'une manière générale, le taux de criminalité a baissé, alors que le nombre de crimes élucidés a augmenté.»

De même, le nombre de plaintes pour coups et blessures a baissé en 2016, tout comme le nombre de cas de violence domestique. Cependant, il y a aussi de mauvaises nouvelles, notamment pour ce qui est du nombre de plaintes pour viol, qui a connu une nette augmentation l'année passée.

Ce qui est certain, c'est que le gouvernement continuera à investir dans la sécurité. Nous voulons que les habitants se sentent en sécurité. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a décidé d'augmenter le nombre de policiers au cours des prochaines années. En 2014, la police a recruté 73 personnes, en 2018, il est prévu d'en engager 146, soit le double. Cette année, le budget de la police augmentera de 19 millions d'euros par rapport à l'année passée.

Il faut que nos autorités de sécurité soient en mesure de s'acquitter de leur tâche, de même qu'il faut que la justice puisse fonctionner efficacement. Dans ce domaine, un certain nombre de processus ayant pour objectif de moderniser notre justice sont en cours. Le système judiciaire a pour mission de garantir l'État de droit et la sécurité du citoyen, et aussi de faire régner la justice. En même temps, le système judiciaire est au service du citoyen et il faut qu'il soit compréhensible et accessible. Dans ce contexte, le gouvernement accomplit un important pas en avant, en créant notamment la fonction de juge aux affaires familiales. Plutôt que de voir traiter différentes affaires concernant des couples et des familles devant différentes instances, ces affaires pourront à l'avenir être traitées ensemble devant la même instance. Il ne faut pas que les moments difficiles de la vie, marqués par des questions liées au divorce, à l'autorité parentale, à la tutelle, etc., soient rendus encore plus difficiles par la complexité des procédures.

Le Luxembourg se porte bien lorsque les gens se portent bien; cela implique également de maîtriser nos finances publiques.

Nous pouvons être fiers de l'évolution que nous avons connue dans ce domaine aux cours des trois dernières années et nous pouvons envisager l'avenir en toute sérénité et avec confiance. La situation est bonne.

«Quel que soit l'angle sous lequel on analyse la situation, quels que soient les éléments sur lesquels on se base, les chiffres et les notes qu'on nous attribue ailleurs parlent d'eux-mêmes.»

Toutes les grandes agences de notation ont confirmé notre triple A. Attribuant non seulement la meilleure note de solvabilité au Luxembourg d'aujourd'hui, on est en plus d'avis que notre pays connaîtra une évolution favorable à l'avenir. Les mesures que le gouvernement a prises il y a trois ans pour assainir les finances publiques, tout comme la réforme fiscale de l'année passée, sont expressément saluées et considérées comme adéquates. La Commission européenne, le FMI et l'OCDE émettent plus ou moins la même appréciation favorable quant à l'évolution actuelle. Il y en a toujours qui font tout pour dénigrer notre situation. Or, des acteurs indépendants, qui nous regardent de l'extérieur, partagent régulièrement, et de plus en plus, l'appréciation du gouvernement. Nos finances sont solides, non seulement aujourd'hui, mais aussi pour l'avenir. En chiffres relatifs et en chiffres absolus, le niveau de la dette est aujourd'hui inférieur à celui de 2013. Et ce, malgré ce trou de plus d'un milliard au niveau du commerce électronique, qu'il a fallu combler. Contrairement à ce qu'avait prévu le gouvernement précédent pour cette année, la dette publique n'a donc pas augmenté davantage.

Or, nous avons aujourd'hui surtout une croissance comme on n'en a pas connu depuis longtemps au Luxembourg. Selon les dernières prévisions du Statec, notre économie connaîtra cette année une croissance de 4,4%. Toujours selon le Statec, elle atteindra même 5,2% l'année prochaine. Les prévisions pour la période allant jusqu'à 2021 sont elles aussi plus favorables que celles que nous

avons utilisées l'année passée dans le cadre du plan pluriannuel, ce qui prouve que l'approche était prudente et réaliste – et que, contrairement à de nombreuses critiques formulées il y a quelques mois seulement, elle n'était pas trop optimiste.

«Nous créons actuellement plus d'emplois que jamais auparavant. Les années 2014 à 2016 ont vu la création de plus de 32.000 nouveaux emplois dans notre pays.»

En même temps, le chômage est en baisse continue et devrait s'élever à 5,7% en 2018. Depuis 27 mois, le chômage connaît une baisse constante. Il faut remonter loin dans le passé pour retrouver un niveau de chômage aussi bas au Luxembourg.

Oui, je confirme, la dette est toujours là et au cours des derniers mois, un emprunt a été lancé. Or, grâce au triple A et à notre excellente solvabilité, les conditions d'un tel emprunt ont rarement été aussi intéressantes dans notre pays.

Nous maintenons un niveau d'investissement exceptionnellement élevé, tout en prenant des mesures pour assurer notre avenir. À l'instar des ménages qui, dans un contexte de faibles taux d'intérêt, sont actuellement encouragés à investir dans l'avenir, l'État devrait et doit en faire de même en investissant. Nous ne contractons pas de dettes pour faire face aux dépenses courantes, mais pour investir dans notre qualité de vie et notre avenir. Le taux d'investissement est aujourd'hui supérieur à 4%! C'est là un niveau largement supérieur à la moyenne de l'Union européenne, qui est de 2,8%, et nettement supérieur au niveau d'un pays industrialisé comme l'Allemagne, qui prévoit pour 2017 des investissements à hauteur de 2,2% du PIB.

«Pour nous, cette politique d'investissements massifs est l'expression de notre détermination à mener une politique qui ne s'intéresse pas seulement au monde d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi et surtout au monde de demain.»

Cette politique d'investissements massifs est également celle que préconisent la Commission européenne et son président. Les États membres disposant des marges de manœuvre nécessaires sont invités à investir et c'est précisément ce que nous faisons.

Et nous pensons également à l'avenir quand il s'agit de décider de la gestion des recettes non récurrentes. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a créé le Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg, soit une réserve financière permettant de faire face à des situations imprévues, qui s'élève aujourd'hui, c'est-à-dire deux ans après sa création, à 185 millions d'euros. À côté de ce fonds, l'État détient aujourd'hui des participations dans différentes sociétés d'une envergure totale d'environ 10% de notre PIB, participations qui nous permettent de toucher chaque année plus 300 millions d'euros à titre de dividendes. Soit 100 millions d'euros de plus que le montant des intérêts que nous devons payer sur notre dette publique.

Ces parts dans des sociétés privées constituent en même temps un investissement dans l'avenir, investissement qui souvent n'est pas encore exploité et affecté de manière optimale. Aussi le gouvernement est-il en train d'élaborer des modèles permettant de mieux exploiter le potentiel économique de l'État et d'en faire profiter plus directement la société en général. Nous sommes en train d'élaborer une méthode plus intelligente et plus stratégique de développer les participations de l'État dans des sociétés

commerciales. Le potentiel de l'État en tant qu'investisseur direct n'est pas encore exploité de manière suffisamment efficace, et c'est précisément ce que nous voulons changer. Nous voulons que les avoirs de l'État soient mis au service des gens.

Nous devons rester innovants, en tant qu'État et en tant que pays, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos succès passés. Nous avons besoin de finances publiques saines et d'une bonne solvabilité, nous en avons même davantage besoin que d'autres pays, parce que notre place financière en dépend largement. Et il y a bien longtemps que la situation de notre place financière n'avait pas été aussi favorable qu'aujourd'hui – et ce, en dépit ou peut-être à cause des bouleversements des dernières années.

«Nous avons connu une situation où le Luxembourg figurait sur toutes sortes de listes grises ou noires et où on nous regardait d'un œil plutôt critique. Cette situation a définitivement changé.»

Alors que l'héritage du passé, les «LuxLeaks», les «Panama Papers» ou des articles négatifs de la presse étrangère nous mettent encore régulièrement dans l'embarras, nous avons fait d'énormes efforts pour créer plus de transparence. Aujourd'hui, nous ne figurons plus sur aucune liste grise ou noire et, là encore, nos efforts sont reconnus au niveau international – entre autres par l'OCDE qui, il y a encore quelques années, nous attribuait des notes désastreuses.

Dans ce contexte, transparence ne veut pas dire que tout ce qui concerne le monde de la finance et des banques doit être étalé sur la place publique. Le

Luxembourg continue à respecter la vie privée de ses habitants et la confidentialité des entreprises. En revanche, transparence veut dire que les autorités ont accès aux informations et qu'il est possible de comprendre la façon dont se font les transactions. Qu'un échange international entre institutions est possible et que les abus sont identifiés et combattus.

Avoir une bonne réputation est notamment d'une très grande importance lorsque de grands acteurs de la finance et de l'assurance cherchent des alternatives à la suite de la sortie de la Grande-Bretagne de l'UE.

Le Luxembourg se porte bien lorsque les gens se portent bien. C'est pourquoi nous voulons aussi et surtout préserver et améliorer la qualité de vie dans notre pays.

La qualité de vie repose, tout d'abord, sur la paix, la liberté et la justice, la solidarité et la tolérance. Ce sont les fondements mêmes d'une vie digne d'être vécue et ce sont les fondements de l'Union européenne. Nous avons besoin de ces valeurs, tout comme nous avons besoin de l'Union européenne pour garantir la préservation de ces valeurs.

Au cours des derniers mois, notre solidarité a été mise à l'épreuve. Contrairement à ce qui fut le cas des décennies durant, la cohésion de l'Union européenne n'est plus une évidence.

«En considérant tout ce qui s'est passé dans le monde – et tout ce qui ne s'y est pas passé – entre le discours sur l'état de la nation du 26 avril 2016 et celui d'aujourd'hui, on doit reprendre son souffle.»

La Grande-Bretagne a voté pour la sortie de l'UE, la Turquie est en train de s'éloigner de la famille européenne, les USA ont élu un président dont le fonds de commerce n'est pas la cohésion, mais la division. Les relations entre la Russie et les États-Unis connaissent actuellement une détérioration exceptionnelle, la guerre en Syrie n'est pas terminée et, jour après jour, des innocents continuent de mourir dans des circonstances atroces. Aux frontières de l'Union européenne, dans les Balkans, de nouveaux conflits sont en train d'émerger, et en Ukraine, bien qu'il n'y ait plus de guerre, les violences n'ont toujours pas cessé. Partout dans le monde, des gens sont arrachés à leur vie quotidienne par des attaques terroristes. Le monde n'est pas devenu plus sûr au cours des derniers mois. Certainement pas. L'intensité, l'absence de scrupules et la perversité du terrorisme atteint aujourd'hui un triste sommet.

Ce serait naïf de penser qu'il est possible d'inverser cette évolution dans un proche avenir. Cependant, il serait tout aussi naïf de penser qu'extrémistes et populistes proposent des solutions valables. C'est pourquoi nous devons combattre ces tendances par des arguments et nous engager contre le nationalisme, l'exclusion et l'extrémisme. Il ne faut pas minimiser la prise de premières mesures tendant à la discrimination de minorités. C'est à nous qu'il appartient d'agir. C'est à nous tous qu'il appartient de dénoncer l'extrémisme.

Le fait que lors de l'élection présidentielle en France, une candidate d'extrême droite ait pu recueillir avant-hier près de 22% des suffrages ne doit pas nous laisser indifférents. Il ne faut nous en accommoder et nous ne devons pas l'ignorer. Il faut à nouveau affaiblir ces forces. La prospérité et la liberté de notre continent et de notre pays reposent sur les valeurs que les forces radicales attaquent et déclarent vaines. Minimiser la portée de ces idées est un premier pas vers leur acceptation et ceci doit être hors de question.

«Exclure des êtres humains n'est pas "patriotique" et c'est un comportement qui ne nous sied pas, tout comme il ne sied pas à d'autres pays. Nos grands-parents se sont battus pour la liberté et contre la discrimination, ils ont été des milliers à donner leur vie pour cette lutte.»

Gardons-nous de perdre cet héritage par notre propre faute. Dans ce contexte, la politique et la société ont un rôle important à jouer, tout comme les médias. Nous avons besoin d'une presse forte et d'un journalisme de qualité. C'est pourquoi le gouvernement est décidé à maintenir l'aide financière à la presse luxembourgeoise. Cette année, nous avons étendu le système en introduisant également une aide spéciale aux médias en ligne. Cette aide à la presse est un important garant de qualité et de pluralisme. Il est important qu'au Luxembourg, les jeunes grandissent en ayant le choix entre différents points de vue. Nous devons être conscients qu'il ne s'agit pas de simples subsides pour aider à financer des salaires, mais qu'il s'agit d'investissements dans la démocratie.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

À bien des égards, la situation du Luxembourg est aujourd'hui plus favorable qu'il y a trois ans. Je le dis non sans fierté, parce que c'est une confirmation de mon constat d'il y a exactement deux ans: nous sommes sur la bonne voie.

Le gouvernement a suivi en partie un chemin tracé d'avance. Dans le domaine de l'économie et de la politique de l'éducation, les bons aiguillages avaient aussi déjà été effectués par le passé.

«Or, au cours des trois dernières années, nous ne nous sommes pas contentés d'aiguillages, mais nous avons aussi posé des rails et nous avons cherché, trouvé et stabilisé de nouvelles lignes.»

La démarche du gouvernement n'est ni idéologique ni idéaliste, mais innovante et réaliste. Nous envisageons l'avenir avec confiance, avec de la confiance et un sentiment rassurant, parce que le développement que connaît le Grand-Duché garantira aussi à l'avenir une qualité de vie élevée à ses habitants et leur permettra de vivre dans un pays moderne.

Cela vaut également pour le domaine de la politique sociale. Durant l'heure qui vient de s'écouler, j'ai évoqué la situation que nous connaissons aujourd'hui et de celle que nous connaissons au cours des prochaines années. Or, la vie en société, la cohésion sociale en font partie. Notre pays a changé au cours des dernières années et il s'est développé. Nous avons dû surmonter des défis qui n'étaient pas faciles et qui ne seront pas faciles, comme notamment la crise des réfugiés. L'égalité entre hommes et femmes a été renforcée, la loi sur l'avortement a été réformée, la loi sur la nationalité, les relations entre l'État et les communautés religieuses ont été modernisées. L'éducation politique est devenue un sujet important dans notre pays et nous renforçons le multilinguisme tout en valorisant le luxembourgeois dans la vie quotidienne. Nous avons relancé le dialogue avec les partenaires sociaux, et nous avons

trouvé des accords avec le patronat et les syndicats qui ont contribué à ce que le pays se porte mieux aujourd'hui.

Ceux qui remettent en question ce constat remettent en question le progrès et le développement positif du pays.

Le Luxembourg se porte bien lorsque les gens se portent bien. Le gouvernement est motivé et je suis personnellement motivé à faire en sorte que ce soit durablement le cas.

Aujourd'hui, demain et à l'avenir.